

21000 1037

ok

EVALUATION DE L'EFFICACITE DES METHODES ACTUELLES
DE LUTTE CONTRE LA TRYPANOSOMIASE ANIMALE AFRICAINE

198

Par Dr Saydil M. TOURE

Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA)
Département de Recherches sur les Productions et la
Santé animales - B.P. 2057, DAKAR - Sénégal

RESUME DE COMMUNICATION

La Trypanosomiase animale, malgré trois quarts de siècle de recherches et d'efforts de lutte, demeure une maladie très répandue, qui limite sérieusement les possibilités de l'Elevage en Afrique. Les méthodes actuelles pour la combattre s'appuient sur l'élimination des mouches tsé-tsé ou glossines qui transmettent la maladie, le traitement par des médicaments chimiques des animaux qui en sont atteints ou qui sont menacés de l'être, l'élevage de bovins et de mutons trypanotolérants, c'est à dire qui résistent naturellement à la Trypanosomiase dans un milieu infesté, et enfin, dans une moindre mesure, l'aménagement de réserves de faune sauvage.

La lutte contre les glossines fait appel à des techniques diverses : emploi d'insecticides, lâchers de mâles stériles, pose de pièges et d'écrans, manipulation du milieu.

Jusque dans les années 1970, le DM', l'HCH et la dieldrine, étaient pratiquement les seuls insecticides utilisés ; ils sont très efficaces et la résistance des glossines à leur égard ne s'est pas encore manifestée. Cependant leur persistance dans la nature limite de plus en plus leur emploi. Ils tendent à être remplacés par l'endosulfan et la deltaméthrine, largement utilisés à l'heure actuelle, ou par d'autres pesticides pour lesquels les résultats expérimentaux sont prometteurs : méthoxychlor, tétrachlorvinphos, malathion, cyperméthrine.

Quel que soit l'insecticide utilisé, il y a intérêt à en faire des applications très sélectives dans l'espace et le temps : la distribution en ultra-faible volume permet de réduire les quantités d'insecticides par unité de surface traitée, de même que l'épandage aérien par avion ou par hélicoptère. Pour rentabiliser les moyens de fonctionnement des opérations de lutte par

pesticides, il convient de traiter, par campagne de lutte, au moins 2.500 km² de terrain infesté.

Jusque dans les années 1970, les campagnes de lutte contre les glossines étaient surtout expérimentales : au Cameroun, en Centrafrique, au Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Kenya, Tanzanie, Uganda, Zambie. Les résultats à moyen terme étaient inégaux mais les répercussions immédiates sur l'épidémiologie humaine et animale étaient toujours spectaculaires. Le Nigéria constitue une exception, pur avoir traité, depuis 1956, plus de 200.000 km². Actuellement des opérations à but économique planifié sont en cours dans plusieurs pays africains.

A cause des effets indésirables sur la faune non cible et sur l'environnement, des méthodes de lutte non polluantes devraient se substituer à l'emploi d'insecticides ou en limiter considérablement les quantités requises.

La lutte par mâles stérilisés est appliquée en vraie grandeur dans quelques pays, mais étant donné le coût élevé des élevages de glossines, cette technique ne pourrait être que complémentaire d'application sélective d'insecticide non rémanent ou de lutte par pièges et écrans, instruments qui donnent de bons résultats pour réduire notablement certaines populations de tsé-tsé.

D'autres méthodes de lutte, par déboisement, par abattage de gibier, demandent des études sérieuses et seraient inacceptables dans beaucoup de pays.

Les concepts de lutte biologique, par des prédateurs ou des hyperparasites de glossines, sont élégants mais les possibilités de leur application pratique sont actuellement très limitées.

Etant donné les coûts généralement élevés de la lutte contre les glossines, quels que soient les procédés retenus, seuls ou en combinaison, il convient d'en tirer un profit maximal, en planifiant au mieux l'utilisation des terres assainies.

Parallèlement à la lutte contre les glossines, il importe de traiter ou de protéger les animaux par des médicaments trypanocides. Les produits utilisables dans la pratique ne sont pas nombreux : acéturate de diminazène à titre curatif, isométymidium et brome de pyrithidium à titre préventif. Des médicaments nouveaux sont à l'étude, mais ne sont pas encore vulgarisables.

Confrontés aux difficultés de la lutte antivectorielle, les pays africains démunis en cheptel, du fait de la Trypanosomiase animale, ont recours,

de plus en plus, à l'élevage de bétail trypanotolérant, en particulier les races Ndama et Baoulé pour les bovins, la race Djallonké pour les moutons. Les effectifs sont malheureusement très réduits. Pour satisfaire la forte demande enregistrée en bovins trypanotolérants, il y aurait lieu de recourir à des procédés biotechnologiques de transplantation embryonnaire.

Pour ce qui est de l'exploitation de la faune sauvage, elle n'est appliquée que dans quelques pays d'Afrique de l'Est. Le problème demande encore des études très poussées d'écologie et d'épizootiologie.

Toutes les actions de lutte contre la Trypanosomiase animale parce qu'elles sont très complexes par la nature des problèmes à résoudre, par le nombre de pays et d'institutions nationales et internationales impliqués, par les volumes des financements nécessaires, doivent impérieusement être coordonnées. En la matière, les communautés politico-économiques sous-régionales d'Afrique, ainsi que l'Organisation de l'Unité africaine, la FAO et l'OMS, auront un rôle prépondérant à jouer.

REF. N° 147/PARASITO.
DECEMBRE 1982.